1 boîte d'un kilo petits pois; Mlle Saynave. 1 boîte d'un kilo petits pois; Louis Roussel. 2 boîtes d'un kilo petits pois; Salembier. 2 boîtes d'un kilo petits pois; Chatelet sœurs. une boîte d'un kilo petits pois et un kilo sel. Achille Bauwens, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Jules Carette 6 boîtes de pois et une boîte de viande. Macha Marchand, de Croix, 5 boîtes d'un ½ kilo de petits pois et 2 kilos saucissons; Edmond Liénard, 30 fr.; Chrétien Vanfleteren, 5 kilos haricots; Paul Vandenabeele un sac de petits pois verts et un sac de choux.

BRULÉ AUX PIEDS. — M. Maurice Gustin, demeurant à Roubaix, rue de la Fraternité, 24, échantillonneur dans les établissements Wattinne, rue Jean-Jaurès, à Flers-Lille, a eu les deux pieds brûlés par de l'eau bouillante. Les brûlures ont atteint le deuxième degré.

A LA MUTUELLE DU BREUCQ. — Aujourd'hui dimanche, permanence au Secrétariat, 8, avenue du Sart, de 9 h. 30 à 10 h. 30 pour ce qui concerne les Assurances Sociales.

LYS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Des bons de pain et de viande seront distribués lundi à 9 h. aux familles inscrites au Bureau de Bienfaisance, à la Mairie, 4e guichet.

SERVICE DE L'ÉBOUAGE. — En raison de la fête du 14 juillet, le service de l'ébouage sera assuré lundi 13 juillet, au lieu de mardi.

TOUFFLERS

AU CERCLE ST-PAUL. — Aujourd'hui dimanche, à 17 h. 30, réunion mensuelle de la Société de joueurs aux cartes.

BELLEVUE LILLE
Exposition permanente des Maîtres Lillois Edmond JAMOIS, Constant ELTY et DEQUENNE, Médaille d'or au Salon des Artistes Français.
Le 11 Juillet : RICHTER et ses TZIGANES. Nouvel orchestre. 35449d

LEERS

Où aller aujourd'hui ?

Au patronage Saint-Louis, rue du Cimetière, où deux grandes représentations du « Cirque au Théâtre » auront lieu à 16 h. et à 19 h. 30. Ce seront les plus belles représentations déjà données au patronage. Pour ces deux galas, il sera prudent de se présenter de bonne heure, car les places seront certainement prises d'assaut. Prix des places: premières 5 fr.; secondes, 4 fr.; enfants, 2 fr.

A propos du crime de Becelaere, près d'Ypres

Nous disions, vendredi dernier, que plusieurs personnes de Leers affirmaient avoir vu le meurtrier de Becelaere, près d'Ypres, et lui avoir servi à boire. Le signalement de l'assassin coïncide exactement avec celui de l'individu vu à Leers. Quelques détails supplémentaires nous ayant été communiqués, nous tenons à les signaler à nos lecteurs, cette coïncidence étant le thème des conversations de ces jours-ci.

Nous avons, vendredi, parlé de l'âge, du costume, de la physionomie de l'assassin présumé ainsi que du billet de 500 francs qu'il échangea.

Mme Lory, la tenancière du débit de tabac où il descendit, se souvient très bien qu'il était porteur d'épingles de cycliste. Il n'avait pas de vélo puisqu'il descendait du tramway de Wattrelos et qu'il est ensuite monté sur celui de Roubaix. Il avait probablement laissé sa machine ailleurs et était parti au hasard, assez loin, afin de changer son fameux billet, taché de sang, sans trop éveiller l'attention.

De plus, dans la conversation, il déclara n'avoir ni femme, ni enfants. Or, précisément, c'est le cas de Julien Dumortier, l'assassin arrêté.

Tout donc coïncide et il est maintenant à peu près certain que mardi dernier, à 11 heures, c'est bien Julien Dumortier, l'assassin de la pauvre mère de trois petits enfants, de Becelaere, qui prit des consommations aux estaminets Lory et Nys, et avec lequel les deux frères Cnudde ont conversé.

Nous avons eu hier, entre les mains, le billet de 500 francs. Il a été plié en huit. Sur une face, on remarque encore très distinctement des taches de sang, surtout sur un pli, le côté par lequel l'assassin se saisit du billet alors qu'il avait encore la main tachée du sang de sa victime. Plusieurs autres traces de sang existent encore ailleurs; pour les apercevoir, il faut mettre le billet en pleine lumière solaire. Ce qui indique bien que l'assassin lava le billet : d'ailleurs, il était encore tout mouillé lorsqu'il l'échangea.

M. Lory le conserve précieusement; peut-être pourra-t-il servir pour l'instruction !

POUR LA JUSTICE SCOLAIRE

Le Syndicat d'initiative « Les Amis de Leers » nous communique la lettre suivante qu'il a adressée à M. le Maire de la commune:

Plusieurs journaux ont publié, il y a quelque temps, une requête des « Amis de Leers » relative aux distributions du 14 juillet. Nous espérons que les considérations émises à ce propos ont obtenu votre bienveillante attention et celle du Conseil municipal et que vous aimerez donner au désir que nous avons exprimé une suite favorable dont vous sauront gré les habitants de la commune et en particulier les parents dont les enfants n'étaient plus admis à ces distributions.

A la suite d'une nouvel examen de la question, nous craignons que la proximité de la fête nationale ne vous permette de pourvoir cette année aux frais supplémentaires que nécessiterait l'adoption de notre vœu. Aussi pour parer, le cas échéant, à cette éventualité, et pour rendre réalisable, dès cette année, la mesure que nous désirons ardemment voir appliquée dans notre commune, nous nous ferons un plaisir de vous adresser la somme de 500 fr. dont nous disposons actuellement, afin que par vos soins mêmes, tous les petits Leersois, sans différence, et quelle que soit l'école qu'ils fréquentent soient réunis autour d'une même table et puissent s'en retourner chez eux emportant tous le même gâteau.

Dans l'attente de vous lire, et avec l'espoir que vous marquerez, en accueillant favorablement notre requête, votre désir d'atténuer le malaise qui règne actuellement sur la commune, nous vous prions d'agréer, M. le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

A PROPOS DE LA FÊTE NATIONALE. — Une erreur matérielle nous a fait dire que le concert donné chaque année par l'Orphéon Leersois le jour de la fête du 14 juillet, n'aurait désormais plus lieu; il fallait lire : n'aurait pas lieu.

Cette société ne prendra pas part au cortège n'étant pas subventionnée cette année.

DISTRIBUTION DE BONS DE VIANDE. — A l'occasion de la fête nationale, une distribution de bons de viande sera faite aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance, le lundi 13 juillet, de 17 à 18 h.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES GRÉVISTES NÉCESSITEUX (Suite de la liste). — Jovenaux Emile, 20 fr.; Mulliez Gilbert, 50 fr.; Delavallée Maurice, 50 fr.; Les Amis de Leers, 200 fr.; Wolf Léon, 100 fr.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception lundi 13 juillet, de 9 à 11 h., au débit de tabac Lory.

CHEZ LES « AMIS DE LEERS ». — Au cours de la dernière réunion du Syndicat d'initiative, une collecte a été faite parmi les « Amis de Leers » au profit des grévistes nécessiteux; elle a rapporté la somme de 200 fr. qui sera versée au Bureau de Bienfaisance.

A « LA JACQUELINE ». — Réunion mensuelle aujourd'hui dimanche, à 16 h., chez M. Jules Maylle, « Café du Buisson ».

CYSOING

Le marché hebdomadaire

La fête nationale du 14 juillet tombant un mardi, le marché hebdomadaire aura lieu exceptionnellement demain lundi, de 9 h. à midi, au lieu du mardi 14.

« CHANTECLER » empêchait de dormir les malades de Bagnoles-de-l'Orne

Et M. le maire avait voulu l'expulser de sa commune

Paris, 11 juillet. — Pour se conformer à une lettre adressée par le ministre de la Santé publique aux maires des communes classées comme stations hydrominérales climatiques, le maire de Bagnoles-de-l'Orne, par arrêté en date du 15 avril 1930, a interdit la possession de coqs dans l'agglomération communale, à l'exclusion de la partie rurale.

Le maire avait pris cette mesure quelque peu draconienne pour assurer la tranquillité à laquelle ont droit les malades fréquentant la station.

Plusieurs habitants de Bagnoles-de-l'Orne ont déposé un recours tendant à l'annulation de l'arrêté, attendu que si le maire était en droit de prescrire un certain nombre de mesures destinées à empêcher que les chants des coqs portent atteinte à la tranquillité des baigneurs, il a commis un excès de pouvoir en interdisant purement et simplement la détention des coqs à l'intérieur de l'agglomération communale.

Faisant droit à la requête des requérants, le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté dans celles de ses dispositions concernant la détention des coqs, en motivant sa décision comme suit :

« Considérant que s'il appartenait au maire de prescrire les précautions nécessaires pour que le repos des personnes qui fréquentent pour leur santé la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne ne soit pas troublé par le chant des coqs, il a excédé les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, en interdisant d'une façon absolue la détention de ces animaux dans un certain périmètre. »

SI CHAQUE LOCALITÉ ARBORAIT SON NOM ?

Paris, 11 juillet. — L'intensification, chaque jour croissante de la circulation automobile nationale et internationale, a amené les Pouvoirs publics à étudier et mettre au point l'unification d'une signalisation routière qui serait comprise de tous les usagers de la route, français ou étrangers.

M. Adolphe Chérioux vient à cet égard de faire voter par le Conseil général de la Seine un vœu particulièrement intéressant, qui demande aux Pouvoirs publics de prendre les mesures nécessaires pour que soit inscrit en lettres très visibles, sur les édifices publics, tels que les mairies, postes, gendarmeries, écoles, le nom de la localité à laquelle ils appartiennent.

Le Roi d'Italie, en auto, est gratifié d'une contravention

Rome, 11 juillet. — Par ordonnance royale, une assignation sera notifiée au roi d'Italie, pour infraction aux règles de la circulation.

L'incident s'est, en effet, produit à Gênes. Un agent de police qui se trouvait de surveillance à un carrefour [illegible], fit stopper une auto qui avait pris le mauvais côté de la route. Tandis qu'il interrogeait le chauffeur pour avoir son nom, l'agent reconnut, à l'intérieur de la voiture, le roi et la reine d'Italie. Il se mit au garde à vous en saluant les souverains, et voulut se retirer, mais le roi lui fit signe en lui signifiant d'accomplir son devoir.

Après le Congrès eucharistique de Lille

La « Semaine religieuse de Lille » publie une note de S. E. le Cardinal Liénart dont nous extrayons ce qui suit:

Comment vous dire l'émotion que nous avons éprouvée au cours de ce magnifique Congrès eucharistique qui vient de s'achever?

Qu'il me soit permis d'unir à ma joie, tous ceux qui, sans compter, se donnèrent corps et âme à la préparation de ce Congrès: prédicateurs et conférenciers à la parole apostolique, si nourrie de théologie et de foi eucharistique; âmes fidèles du monde et du cloître, qui offrirent sans cesse à Dieu l'hommage de leurs prières et de leurs mérites; musiciens qui firent passer dans leurs chants la piété de leurs cœurs; décorateurs et artistes qui préparèrent avec amour un reposoir pour la Sainte Hostie, une Voie sacrée pour le divin Conquérant des âmes, des fleurs innombrables, des drapeaux qui ondulaient au vent comme des flammes; ouvriers qui offrirent leurs mains au service d'une belle idée; techniciens qui réalisèrent si parfaitement l'union de la science et de la foi; organisateurs, commissaires, scouts, qui assurèrent avec un calme et une maîtrise absolus un service d'ordre sans défaut; maisons accueillantes qui reçurent avec une si parfaite courtoisie les hôtes de notre Congrès; peuple de Lille et de La Madeleine qui décora ses rues et ses maisons; presse française qui se montra si bienveillante aux appels de notre Comité de presse toujours en éveil; presse régionale qui, par l'ampleur de ses informations, la qualité de ses articles, l'importance de sa documentation photographique, donna au Congrès un extraordinaire relief; Comité directeur enfin dont l'activité intelligente et dévouée sut coordonner avec un rare bonheur les efforts de tous.

Que tous veuillent bien agréer l'expression de notre très sincère et très vive gratitude.

Puisse l'inoubliable vision de ces fêtes eucharistiques révéler aux âmes de tous ceux qui en furent les témoins la bienfaisante puissance de notre religion; que celles-ci se laissent saisir par la douce attirance de la grâce, et qu'elles viennent travailler avec nous à l'œuvre séculaire de la Sainte Eglise.

Avis aux photographes

S. Em. le cardinal Liénart, désireux de conserver pour le diocèse le souvenir des diverses cérémonies du Congrès, demande à toutes les personnes qui en ont pris des photographies de vouloir bien les lui adresser, 68, rue Royale. Il leur saurait gré de lui faire parvenir ces épreuves non collées, et d'inscrire au verso toutes précisions utiles avec, autant que possible, l'indication du jour et de l'heure. On voudra bien y ajouter aussi le nom et l'adresse de l'envoyeur, à qui Son Eminence exprime ses affectueux et très vifs remerciements.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Groupe départemental de l'Union nationale des Combattants a lieu aujourd'hui, à Hazebrouck

Voici les grandes lignes des manifestations qui se dérouleront aujourd'hui dimanche à Hazebrouck, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du groupe départemental de l'Union nationale des Combattants qui se tient en cette ville.

A 9 h.: Messe à Saint-Eloi. - A 10 h.: Rassemblement des délégations, place de la Gare. - A 10 h. 30: Assemblée générale, salle des fêtes. - A 12 h.: Réception à la Mairie. - A 13 h. 30, Marché couvert: Banquet. — A 17 h. Grand'Place: Concert par la Philharmonie de Linselles. — A 18 h.: Départ du ballon « L'U.N.C. ».

— La Tunisie traverse actuellement une période de chaleur et il faut remonter à plus de trente années pour retrouver la même température. On a enregistré 46o à Tunis et 51o à Zarzis. De nombreux cas d'insolation se sont produits, dont un mortel.

L'aménagement de la rue du Sentier, à Tourcoing

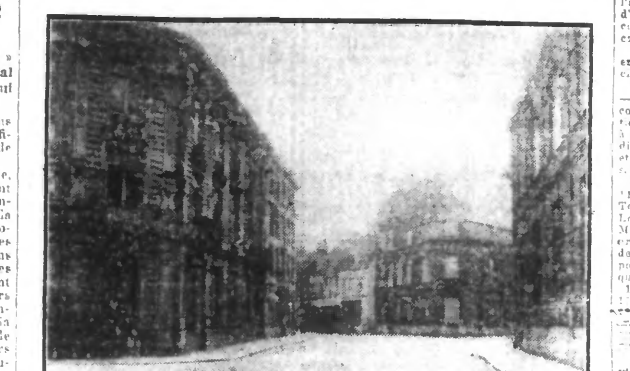

LA MAISON DE LA RUE DU SENTIER QUI DOIT DISPARAITRE (Ph. J. d. Rx.)

A l'angle de la rue du Sentier et de la rue Sasselange, se trouve un immeuble en ruine, depuis la guerre, qui non seulement gêne la circulation mais encore menace les passants.

Frappé d'alignement, cette grande construction va bientôt disparaître, modifiant le coup d'œil actuel et permettant ainsi l'aménagement d'un pan-coupé prévu depuis longtemps déjà.

Voici une vue de cet immeuble qui, bientôt, ne sera plus qu'un souvenir.

Tourcoing

Aujourd'hui, dimanche 12 juillet :

Hôtel de Ville : Bureau de l'Etat-Civil, de 9 à 12 h.

Caisse d'Epargne : de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, place Miss-Cavell, 21 : Secrétariat du Peuple (consultations gratuites) et Œuvres de St-François-R[illegible] (mariages des indigents).

Bibliothèque Catholique, 19, rue des Anges : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement Municipal de Bains : de 8 à 11 h.

Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h.

Musée : Fermé.

Section des Anciens Combattants Belges : réunion au siège, rue d'Austerlitz.

Messes de prémices : 10 h. à Ste-Anne, par M. l'abbé Joseph Delecl[illegible].

Lycée de Tourcoing et Petit Lycée de Roubaix : 8 h., distribution des prix au Lycée de Tourcoing.

Fête départementale des Amicales laïques (Voir programme en Locale).

Exposition de travaux d'élèves : 9 à 12 h. Instituts Colbert et Sévigné, Ecoles des Beaux Arts et du Bâtiment.

Médecins de garde : En cas d'absence du médecin de famille, s'adresser à MM. le docteur Desmet, 120, rue de Gênes (T. 19.55); le docteur Vermeesch, 9[illegible], rue Nationale (T. [illegible]).

Pharmaciens de garde : MM. Fievet, 2, rue de Lille; Cappelle, 155, rue du Tilleul.

CORTÈGE DE LA FÊTE NATIONALE ET REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR AU MUTILÉ ESPINET

Le groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons, officiellement invité par l'Administration municipale, participera au défilé du cortège de la fête nationale. Le rassemblement est fixé à 9 h. 45, Grand'Place, face au Café Moderne. Au moment de la revue par la Municipalité, il sera procédé à la remise solennelle de la Légion d'honneur au mutilé Olivier Espinet.

La Commission des Mutilés fait un pressant appel à ses membres pour qu'ils assistent nombreux à cette cérémonie, et prouver ainsi leur sympathie envers leur camarade.

A l'issue de cette manifestation, se fera la distribution des tickets pour une importante tombola ne comprenant que des lots en espèces, qui sera tirée après le défilé entre tous les membres présents.

On est prié de se munir de toutes ses décorations.

A PRINTANIA-CINÉ, rue de Mouvaux, Hot. Gibson dans LE RANCH DE NOÉ. Le chien Rin-Tin-Tin : Cherche ton Maître. Sur scène : Mme Delucey, chant. réaliste.

L'exposition de fin d'année à l'Institut Sévigné

Comme les années précédentes, cette exposition apporte le double avantage de mettre sous les yeux des nombreux visiteurs tout ce qui est nécessaire à l'instruction de la jeunesse et ce qui est utile et agréable à l'éducation des futures ménagères que seront les élèves de l'Institut Sévigné.

La visite des différentes salles de l'école permet, en effet, de voir successivement: les classes de couture, de coupe, les ateliers de la classe ménagère: buanderie, cuisine, pâtisserie, etc...

C'est ensuite une promenade dans les salles de cours consacrées à l'instruction des élèves: Comptabilité, dactylographie, dessin, Laboratoire de chimie et de physique, où les travaux des élèves attestent l'étendue et le degré de perfection de l'enseignement de l'Institut.

A côté de ce qui constitue le programme d'instruction des élèves des cours du jour, on peut suivre très facilement ce qui est donné dans les cours de perfectionnement et d'instruction post-scolaire, suivis par les jeunes filles travaillant déjà et qui, désireuses de pousser leurs études, veulent profiter des précieux conseils dispensés par un corps professionnel de première valeur.

Mlle Combes, la dévouée directrice, a cette année encore tenu à ce que tout soit parfait et les visiteurs qui ces jours-ci se rendront à l'Institut Sévigné sauront apprécier à leur juste valeur les différents organismes réunis afin de pouvoir donner à la jeune fille tout ce qui lui est indispensable pour être, en même temps qu'une intellectuelle, une excellente épouse et mère de famille.

La séance d'inauguration

Samedi après-midi, M. Inghels, accompagné de MM. Debierre, sénateur; Selliez, président de l'U.F.; Maréchal, conseiller général; Levengle, conseiller d'arrondissement; les adjoints et les conseillers municipaux, s'est rendu successivement pour procéder à l'inauguration des expositions de fin d'année, à l'Institut Sévigné, à l'Ecole du Bâtiment, à l'Ecole des Beaux Arts et à l'Institut Colbert.

Partout il fut reçu par les directeurs de ces établissements, qui ont souhaité la bienvenue aux visiteurs et leur ont fait parcourir les différents stands, dont nous avons donné hier ou donnons aujourd'hui un aperçu.

Dans toutes ces écoles, mais plus particulièrement à l'Institut Sévigné et à l'Institut Colbert, M. Inghels a tenu à féliciter les directeurs et maîtres du beau travail accompli au cours de l'année scolaire. Il manifesta son admiration pour les beaux efforts des exposants et forma le vœu de voir se maintenir la belle réputation de travail que se sont acquises ces écoles.

OBIT. — Vous êtes priés d'assister à l'Obit du Mois de M. Léon Paris, qui aura lieu à l'église Notre-Dame, à Tg, le Lundi 13 juillet, à 9 h. 30. De la part de toute la famille. - Il ne sera pas envoyé de cartes, le présent avis en tenant lieu. 668d

LA VIme FÊTE FÉDÉRALE de L'UNION DES AMICALES LAÏQUES DU NORD et le cinquantenaire de la fondation des Amicales laïques

Cette année, c'est Tourcoing qui a été choisi pour la célébration de la VIe fête fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord. Cette manifestation qui se déroulera pendant trois jours a débuté samedi par un ensemble de cérémonies dont voici un aperçu:

A 15 h., le Comité des Amicales laïques du Nord, représenté par M. Debierre, sénateur; Selliez, président du Comité d'honneur, et Wagnon, président du Comité d'organisation, a tenu à accompagner la Municipalité de Tourcoing dans la visite des expositions de l'Institut Sévigné, de l'Institut Colbert, de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole du Bâtiment, visites dont nous parlons d'autre part.

A 18 h., eut lieu un apéritif-concert offert par la Fédération des Amicales laïques de Tourcoing, à la Municipalité, au Comité de l'Union fédérale des Amicales laïques du Nord et aux membres de l'enseignement. La partie musicale était assurée par l'orchestre de l'Harmonie des Amicales laïques de Tourcoing.

M. Wagnon, président, au nom de la Fédération des Amicales de Tourcoing et M. Inghels, maire, au nom de l'Administration municipale, souhaita la bienvenue au Comité de l'Union fédérale. M. Selliez, président de cette Union, remercia Tourcoing de son excellent accueil et adressa un hommage ému à la mémoire de M. Dron. Il félicita M. Inghels de s'être fait le continuateur de l'œuvre entreprise par son prédécesseur et forma l'espoir de voir les journées du Congrès célébrer le triomphe de l'école laïque.

A 20 h., la même harmonie donna un concert sur le kiosque de la Grand'Place, tandis qu'une soirée laïque avait lieu au Théâtre municipal.

Parmi les personnalités, signalons MM. Inghels, maire, les adjoints et conseillers; Selliez, président et Bétremieux, secrétaire général de l'U.F.; Wagnon, président de la Fédération de Tourcoing, etc..

Après une partie musicale excellemment tenue par la Philharmonie Colbertiste, sous la direction de M. Delbarre, chef, M. Deat, ancien député, présenté par M. Inghels, traita du rôle de l'école laïque dans la République.

En deuxième partie fut jouée une comédie musicale intitulée: « Partir » d'Albert Bouvy. Cette interprétation obtint un très vif succès et clôtura dignement cette soirée.

Le programme d'aujourd'hui

Voici les grandes lignes du programme d'aujourd'hui:

De 7 h. à 11 h. 45 : Concours de gymnastique et sportifs : Garçons, terrain des Orions, Filles, terrain du Chêne-Houpline. — Concours de tir, au Tir National rue de l'Yser. — Concours de natation, Ecole de Natation, rue du Printemps. — Concours de tambours, clairons, fifres, trompettes et cors, Ecole Gustave-Dron, 4, rue de la Blanche-Porte.

De 9 à 12 h. : Exposition des travaux des élèves, Institut Sévigné, Institut Colbert, Ecole des Beaux-Arts, Ecole du Bâtiment.

A 10 h. : Théâtre Municipal, assemblée solennelle de l'Union des Amicales laïques du Nord. A l'issue de l'assemblée générale, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de la Grande Guerre.

A 12 h., salle du Conseil Municipal : Réception par la Municipalité.

De 11 h. 45 à 12 h. 45, Grand'Place : Concert par l'Harmonie du Blanc-Seau.

De 10 h. à 12 h. 30, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville : Exposition des récompenses attribuées aux différents concours.

A 13 h. 45 très précises, Gymnase Municipal, rue de Gand : Banquet officiel. Entrée de la salle de 12 h. 15 à 12 h. 45.

A 14 h. 15 : Formation du cortège : 1er Groupe, place Victor-Hassebroucq; 2e Groupe, rue Alexandre-Ribot; 3e Groupe, Grand'Place; 4e Groupe, place de la République.

A 14 h. 30 : Départ du cortège pour la fête olympique.

A 14 h. 45 : Défilé devant les autorités massées sur le terrain du Gymnase.

A 15 h. : Terrain de l'Union Sportive Tourquennoise, rue de Gand : Fête olympique.

A 19 h. 30, Maison des Amicales : Dîner amicaliste par souscription.

De 20 à 21 h., Grand'Place : Grand concert par l'Harmonie Municipale de Tourcoing, directeur, M. L. Noël.

De 20 h. [illegible] : Concours de ballets.

A 21 h., place Victor-Hassebroucq : Feu d'artifice. Illuminations féeriques de l'Hôtel de Ville, Chambre de Commerce, Hôtel des Postes, des places et rues de [illegible].

Une remise de médailles militaires du groupe des Combattants de la Croix-Rouge le 14 juillet

Mardi matin, pour tous les adhérents, réunion au siège ; départ à 9 heures, avec le fanion, pour se rendre au lieu du rassemblement, rue du Brun-Pain. Un ticket de présence sera remis à chaque membre et donnera droit au tirage des primes, qui se fera l'après-midi, au siège.

A 15 heures, au siège, 311, rue de la Croix-Rouge, se déroulera la cérémonie de remise de la Médaille militaire aux sept adhérents qui viennent d'être informés de leur inscription au tableau pour faits de guerre. Ce sont : MM. Arsène Noppe, trésorier ; Louis Coucke, commissaire ; Desrumaux, Jules Vanderecamen, Eugène Pluquet, Albert Lemahieu.

Cette fête sera placée sous les présidences d'honneur de M. Pierre Tiberghien, président de la Fédération et M. Pierre Caulliez, président d'honneur du groupe.

La Commission, voulant fêter dignement ses chers médaillés, n'a rien négligé pour donner à cette cérémonie l'ampleur voulue et s'est, en outre, acquise la collaboration de la Fanfare de la Marlière.

Tous les adhérents voudront montrer leur fierté et prouver leur sympathie envers les nouveaux décorés, en assistant nombreux à la fête et, par leur présence, lui donner le succès qu'elle mérite.

Comité des fêtes du Pont des Piats, Virolois, Touquet et Tilleul

Les commerçants du Secteur sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce dimanche, à 10 h., à l'Ecole du *Pont des Piats*. Ordre du jour: Compte rendu de la fête. Formation d'un comité permanent.

Aux Hospices

A l'occasion de la fête nationale et du cinquantenaire de l'Ecole laïque, un régal sera offert aux hospitalisés les 12, 13 et 14 juillet 1931.

Afin de leur permettre d'assister aux réjouissances qui auront lieu pendant ces trois journées, le repas de midi sera servi : les 12 et 13 juillet, à 12 heures; le 14 juillet, à 12 h. 30.

Le 14 juillet, à 9 h. 30, la tombola habituelle sera tirée dans les quartiers et il sera fait en même temps une distribution de chocolat aux femmes, et de tabac aux hommes.

Les portes de l'Hospice resteront ouvertes le soir jusqu'à la fin des feux d'artifice et fête de nuit.

Chez les Anciens Combattants du Blanc-Seau

C'est mardi à 15 h. 15, sur la Place du Blanc-Seau qu'aura lieu la remise par le colonel Leclercq, commandeur de la Légion d'honneur, de la Croix du Combattant aux membres du groupe. Le rassemblement pour tous les membres du groupe aura lieu au siège à 14 h. 45: le départ à 15 h. Ascendants, veuves de guerre, orphelins, et les dames de ceux qui recevront la croix sont priés de se réunir sur la Place du Blanc-Seau à 15 h.

Après la cérémonie le cortège se formera pour se rendre au cimetière, puis au château Scott où un vin d'honneur sera offert aux personnalités, aux nouveaux médaillés ainsi qu'à leurs dames.

D'autre part, la distribution des secours aux chômeurs ou grévistes adhérents au groupe qui se sont fait inscrire aura lieu au siège, 107, rue de Mouvaux, de 15 à 18 h., le lundi 13 juillet.

Une mort subite

Samedi, vers 16 heures, Mme Marie Vandeveneghe, 76 ans, qui occupe une chambre rue Pasteur, 82, et était souffrante depuis quelque temps, est morte subitement. Son corps a été transporté à la morgue de l'Hôpital Civil, rue Nationale.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a été informé.

Un écolier roubaisien blessé par une auto boulevard Gambetta

Samedi, à 10 heures du matin, un écolier, Jacques Jouret, 10 ans, demeurant à Roubaix, 45, rue de Lorraine, traversait le boulevard Gambetta, à hauteur du n° 395. Il tenait sa bicyclette à la main et venait de passer derrière un tramway de la ligne « E » se dirigeant vers Roubaix, quand il se jeta sur une auto roulant vers Tourcoing et conduite par M. Eugène Houbene, âgé de 26 ans, habitant rue Voltaire, 205, et au service des « Tapis des Flandres », rue du Moulin-Fagot, 75. Le chauffeur freina aussitôt, mais l'écolier fut atteint par l'avant et renversé sur le sol.

Le jeune Jouret, qui porte une légère blessure au sommet de la tête et des égratignures aux mains et aux jambes, a été reconduit à son domicile.

Une enquête a été ouverte par M. Lidolf, commissaire de police du 2e arrondissement.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — A l'occasion des fêtes du 14 juillet et du Cinquantenaire de l'Ecole Laïque, les bureaux ainsi que la pharmacie seront fermés les 13 et 14 juillet. Les malades bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite peuvent, en cas d'urgence seulement, s'adresser à la pharmacie Decrême, pour se faire délivrer des médicaments.

Une distribution supplémentaire de secours en denrées alimentaires a été faite au domicile des assistés du Bureau de bienfaisance.

POUR LES MARCHANDS AMBULANTS. — Il est rappelé aux petits marchands et colporteurs d'objets quelconques que le stationnement sur les trottoirs et allées réservés à la circulation leur sera formellement interdit pendant la durée des fêtes du 14 juillet et de la foire annuelle, à moins d'une autorisation écrite spéciale du service compétent.

TIRAGE D'OBLIGATIONS. — Samedi, à 11 h., M. Jules Brassart, adjoint au Maire de Tourcoing, assisté de MM. Arthur Nys et Louis Paris, conseillers municipaux, et de M. Pierre Willerval, receveur municipal, ont procédé au 30e tirage au sort des obligations de l'emprunt de 405.000 fr. Le sort a désigné pour le remboursement au 14 août 1931, les quarante-trois obligations suivantes :

12	28	32	41	48	70	79	111
[illegible]	139	140	151	[illegible]	175	[illegible]	216
[illegible]	233	280	[illegible]	267	271	278	288
[illegible]	422	[illegible]	[illegible]	423	[illegible]	510	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	619	665	680	[illegible]	721
[illegible]	741	[illegible]					

AMICALE COLBERT. — Tableau de service pour les fêtes du Cinquantenaire de l'Ecole laïque. — Dimanche 12, à 14 h. 15, rue Alexandre-Ribot, près de la Mairie, rassemblement de tous les Colbertistes pour le cortège officiel. Se ranger derrière le drapeau de l'Amicale. — Lundi 13, à 11 h. 30, dans la cour de l'Ecole, concert par la Philharmonie Colbertiste. — Mardi 14, à 9 h. 30, 37, rue du Brun-Pain, rassemblement pour le cortège officiel.

« BROUETTE A LA MER ». — Inscription des enfants, lundi 13 juillet, Café Vandewalle, place de l'Hôtel-de-Ville, à partir de 18 h., enfants de 8 à 12 ans. Tous les renseignements seront fournis aux parents. Un docteur passera la visite.

GROUPE DES MUTILÉS. — Don de [illegible] francs de la Société Colombophile l'Avenir.

LA FRATERNELLE-HARMONIE CH.-DHÉPIN. — Réunion [illegible] Grand'Place le dimanche 12 juillet, à 14 h. 15, en tenue et petit uniforme. A 15 h., concert au coin des rues de l'Industrie et Verte.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Groupe de cartes. — Il est rappelé la réunion mensuelle du groupe qui aura lieu lundi 13 juillet, à [illegible].

AMICALE SÉVIGNÉ. — Rassemblement rue A.-Ribot, près de la Mairie, ce dimanche à 14 h. 05.

HARMONIE DES AMICALES LAÏQUES. — Ce dimanche, à 14 h., rendez-vous en uniforme au Café Arthur Nys, place de la Mairie pour le cortège du Cinquantenaire.

La collision entre auto et moto de la place de la Liberté, à Roubaix

APRÈS L'ACCIDENT (Ph. J. d. Rx.)

Nous avons annoncé hier l'accident survenu place de la Liberté, à l'entrée de la rue de Lannoy, à un motocycliste, M. Emile Vanslenbroeck, 28 ans, plombier, 271, rue du Faubourg-des-Postes, à Lille, qui entra en collision vendredi soir avec une automobile.

Le motocycliste, qui fut reconduit chez lui par les soins de l'automobiliste, après avoir reçu les soins de M. le docteur Dupré, est rétabli de son accident et son état ne présente plus aucun caractère de gravité.

M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, continue son enquête pour établir les responsabilités.

Partout! dans les maisons Cire VROONE

MOUVAUX

AUX ANCIENS COMBATTANTS (U.N.C.). — Rassemblement mardi, au siège, « Café de l'Harmonie », à 14 h. 30; départ à 15 h. A l'issue du cortège, des primes seront tirées au sort.

A LA JEANNE D'ARC. — Rassemblement de toute la société: Cadets, pupilles, adultes, lundi 13, à 21 h. 45, au local. [illegible]

MARCQ-EN-BARŒUL

LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet:

Lundi 13. — Distribution de bons de viande au Bourg, de 14 à 15 h., chez M. Dujardin, rue des Peupliers; au Pont, à 15 h. 30, à l'Ecole; à Rouges-Barres, de 10 à 11 h., chez M. Delattre, rue du Dépôt. — A la sortie des écoles, distribution de gâteaux.

Mardi 14. — A 15 h., Grand'Place: Remise de la Croix du Combattant, sous la présidence de M. Bailly, maire et du colonel Leclercq. — Jeux divers au Bourg et à Rouges-Barres.

A 19 h. 30: Concert à la Passerelle par l'Harmonie de Rouges-Barres.

A 21 h., place Taine: Concert par l'Harmonie Municipale.

A 18 h., au Bourg: Concert par l'Harmonie Municipale.

A 21 h : Bal populaire.

Au Pont. — A 15 h.: Revue des sociétés et remise de médailles [illegible] au Pont et au Plouich.

A 15 h.: Course vélocipédique.

A 17 h., place de l'Eglise: Fête de gymnastique.

A 19 h., place de la Douane: Concert par l'Harmonie « Les Amis Réunis », la Chorale « La Lyre Ouvrière » et la Fanfare.

A 21 h.: Bal populaire.

La grande kermesse du quartier du Plouich

C'est le 9 août que se tiendra la grande kermesse et le cortège traditionnel du quartier du Plouich.

Cette belle fête obtiendra cette année encore un beau succès, car de nombreuses sociétés musicales y ont déjà donné leur adhésion.

La Commission a distribué les jeux à la satisfaction générale et nul doute que le 9 août ne soit un grand jour de réjouissance pour les habitants du Plouich.

Les scouts à l'Exposition coloniale

Profitant du congé du 11 juillet, les scouts de la « 1re Marcq », accompagnés de leur aumônier, sont allés camper à Vincennes, aux abords de l'Exposition coloniale qu'ils auront ainsi tout loisir de visiter.

AVIS AUX FORAINS. — [illegible]

NEUVILLE-EN-FERRAIN

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

A l'occasion de la fête, il sera fait des distributions de denrées aux vieillards de [illegible].

A 7 h. 30: Concours de pigeons au quartier du Bailly, 5 fr. de prix. — Grand concours de pigeons, doté de 50 fr. de prix. Mise en paniers [illegible], de 11 à 13 h. 30.

Dans la matinée, il y aura de nombreux jeux [illegible] dans les différents quartiers [illegible] du Risquons-Tout.

A [illegible] Cortège, composé de la Municipalité et des sociétés locales [illegible], les sapeurs-pompiers, la Musique Municipale, la société de gymnastique « La Neuvilloise », la Société colombophile, les Anciens Militaires Français, la Section de Préparation militaire, les Anciens Combattants, les Combattants Républicains, la Société [illegible], la Société d'arbalétriers, la Société de boules de chez M. Wyseur. Formation du cortège [illegible] la rue des Cinq-Voies. Dislocation à la Place.

A 18 h.: Chœurs et chants exécutés par les enfants des écoles communales. A l'issue de l'exécution, il sera fait une distribution de gâteaux aux enfants des écoles communales dans la salle des fêtes.

Concert sur la Place à 19 h. 30 par la Musique Municipale.

A 20 h. 30: Exercices par la société de gymnastique « La Neuvilloise ». Exercices et ballets par la section féminine.

A 22 h.: Grand bal populaire sur la Place. Les habitants sont invités à pavoiser.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Au local habituel, jeudi 16 juillet, à 14 heures.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 12 juillet :

Pharmacien de service : M. Gabriel Poursora, rue de la Gare.

Etablissement de Bains-Douches : Ouvert de 8 à 12 h.

Services municipaux: Bureau de l'Etat-Civil ouvert de 9 à 12 h.

Amicale Jean-Macé (Ecole de la rue de Molinel) : Concours de tir à la carabine de 9 à 12 h. Clôture.

Bibliothèque Catholique : Au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, prêt de livres de 10 h. à midi.

Caisse d'Epargne (rez-de-chaussée de la Mairie) : de 10 h. à 11 h. 30, séance de versements et de remboursements.

Amicales Catholiques : Permanence de 10 h. 30 à 12 h., Ecole Sainte-Marie, place de l'Eglise.

Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 10 à 12 h., concert apéritif.

Maison des Syndicats Libres: de 11 à 12 h., concert-apéritif; Familial-Ciné, matinée à 16 h. 30, soirée à 20 h. Au programme « Le [illegible] », film parlant français, film à travers [illegible] et actualités parlantes.

AU SYNDICAT D'INITIATIVE DES « AMIS D'HALLUIN »

« Les Amis d'Halluin » désireux que la fête nationale française du 14 juillet soit dignement célébrée avaient mis au point un programme de manifestations et réjouissances, avec la collaboration des nombreuses sociétés de la ville.

Ils ont décidé de différer cette année l'exécution de leur projet, la gaîté publique n'étant pas de mise dans les tristes circonstances qui suspendent l'activité de la majeure partie de la population.

Ils invitent néanmoins tous leurs concitoyens à témoigner leur patriotisme en pavoisant aux couleurs nationales.

HALLUIN
BIJOUTERIE, Horlogerie, Joaillerie, Phonographes, Disques Pathé. - Alliances Nuptia. Alliances de qualité. — Paul Bauduin, 37, rue de Lille, Halluin 4492

Le Cercle Saint-Joseph à Notre-Dame des Fièvres

Comme les années précédentes, les hommes et jeunes gens du Cercle Saint-Joseph effectueront aujourd'hui leur pèlerinage à Notre-Dame des Fièvres, en l'église du Colbras. A cette occasion, ils assisteront au salut qui leur est réservé.

Un maçon fait une chute

Un ouvrier maçon, M. Gustave Vandewynckèle, 31 ans, demeurant chemin de Linselles, 169, au service de MM. Maret frères, entrepreneurs, était occupé à son travail, quand, soudain, l'échelle sur laquelle il se trouvait glissa et tomba, entraînant avec elle l'ouvrier.

Dans sa chute, M. Vandewynckèle s'est fait à l'épaule droite une contusion qui, de l'avis de M. le docteur Mahieu, entraînera une incapacité de travail de quinze jours.

LA MAIN PRISE DANS L'ENGRENAGE. — Un surveillant de cardes de la Maison Vandeputte frères, rue de la Lys, M. Albéric [illegible], 25 ans, demeurant 101, rue de la [illegible], faisant tourner à la main le peigne d'une carde, a eu la main droite prise entre deux pignons. Il en est résulté des blessures qui entraîneront un repos de trois semaines. Le blessé a reçu les soins de M. le [illegible].

LA NEUVAINE EN L'HONNEUR DE N.-D. DES FIÈVRES, A L'ÉGLISE DU COLBRAS. — [illegible]

LA JEUNESSE DES SPORTS CORPORATIFS [illegible]

DANS LA DOUANE. — [illegible]

ETAT-CIVIL. — Naissances. — [illegible] Mariages. — [illegible]

FAMILIAL-CINÉ
LE JOCKER
Albert Préjean [illegible]

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 12 juillet :

Bibliothèque Catholique [illegible]

Secrétariat [illegible]

Caisse d'Epargne [illegible]

[illegible]

CHEZ LES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION

[illegible]

La Commission a en outre procédé à la [illegible] prime de naissance. Cette [illegible] proportionnée au nombre d'enfants vivants. Après la distribution des primes, le président fait appel aux membres pour leur participation au cortège du 14 juillet.

Une manifestation a eu lieu en l'honneur du dévoué secrétaire, M. Jean Debondue [illegible] se sont [illegible] membres.

A l'occasion du récent mariage de M. Debondue, le président lui a offert les vœux de tous les A.A.O. et en leur nom lui a remis un superbe objet d'art, gage de leur sympathie et de leur reconnaissance.

Vivement ému, M. D[illegible] a remercié [illegible] Un vivat fut ensuite chanté en son honneur et en l'honneur de Mme Debondue.

La réunion s'est clôturée par une brillante tombola.

FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LE 14 JUILLET. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 12, 13 et 14 juillet 1931, jusqu'à 2 heures du matin.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants de la commune qui sont en possession de bons rouges délivrés aux chômeurs indigents par suite de grève, sont priés de les rapporter à la Mairie, Salle du Gymnase municipal, le lundi 13 juillet, de 9 h. à midi.

ANCIENS COMBATTANTS DU BLANC-FOUR. — La Commission invite les adhérents à prendre part au cortège organisé pour la fête nationale du 14 juillet, qui se fera cette année au Blanc-Four, départ de Pied-de-Bœuf. Rassemblement au siège, chez M. Pierre Carette, à 15 h. [illegible] en groupe, le président donnera des explications et renseignements avant le départ. Insignes et décorations de rigueur.